

Ça vaut le détour...



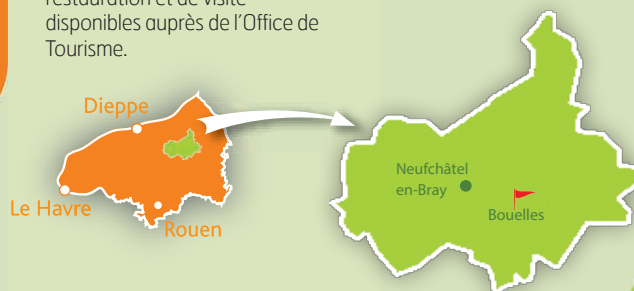
Infos conseils

Le Pays Neufchâtelois

Randonner en Pays Neufchâtelois, c'est mieux comprendre nos paysages préservés, riches d'une flore et d'une faune exceptionnelles, notre bâti traditionnel composé de brique, torchis, colombage, ... Tout en vous promenant, vous apprécierez nos spécialités gourmandes (fromage neufchâtel, cidre, pommeau, calvados) directement chez le producteur, dans nos commerces ou sur le traditionnel marché du samedi matin à Neufchâtel-en-Bray.

Références cartes et guides

Carte IGN 1/25 000 n°21090. Autres circuits de randonnée et informations pratiques relatives aux lieux d'hébergement, de restauration et de visite disponibles auprès de l'Office de Tourisme.



🚩 Départ : Bouelles, Avenue verte PN71

Renseignements

Office de Tourisme du Pays Neufchâtelois
Tél. : 02.35.93.22.96
www.ot-pays-neufchateois.fr

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02.35.12.10.10
www.seine-maritime-tourisme.com

Randonnée en Seine-Maritime

Pays de Bray

Autour de Neufchatel-en-Bray



• Nesle-Hodeng est la place forte du fromage neufchâtel. A l'occasion du passage à l'an 2000, un décor en céramique a été installé sur le fronton de la mairie école. La commune comptait alors le plus grand nombre de producteurs de fromage. Cette oeuvre illustre la fabrication artisanale du fromage.

• Bouelles est un village brayon authentique. L'église Saint-Martin dispose d'un porche du XIème siècle. Le plus haut colombier du Pays de Bray est visible depuis l'église. Admirez à proximité le presbytère datant de 1736.

** Ce parcours reconnu d'intérêt sportif, environnemental et touristique est inscrit en niveau 2, au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de pleine nature (P.D.E.S.I.).



Document réalisé par le Pays Neufchâtelois avec le concours financier du Département de Seine-Maritime.

Crédit Photo : Pays Neufchâtelois



RANDONNÉE À PIED

Départ : Bouelles

Circuit 8 La Montagne **

15 Km - 3h45

Difficulté

Toutes les couleurs de la Normandie



www.seine-maritime-tourisme.com

Circuit 8 La Montagne


15 km - 3h45 environ

Départ : Bouelles - Avenue Verte PN71


AVIS DU RANDONNEUR

Le circuit traverse Bouelles, l'un des villages les plus authentiques du Pays Neufchâtelois (colombier, église, belles bâtisses traditionnelles), mais aussi Nesle-Hodeng, berceau de notre fromage brayon : le neufchâtel. Vous en profiterez pour aller admirer le décor en céramique au fronton de la mairie de Nesle-Hodeng illustrant la fabrication du neufchâtel.

1 Départ de l'Avenue Verte PN71. **P** Remontez la petite route en direction du centre village de Bouelles. Traversez la R.D.1314 et continuez tout droit. Arrivés au centre de **Bouelles**, prenez à droite pour rejoindre le village de **Nesle-Hodeng**. Une passerelle vous permet de traverser le ruisseau des Bouelles.

2 Ne manquez pas d'admirer le **décor en céramique** retraçant l'histoire de la fabrication du fromage neufchâtel.  Poursuivez sur le GR de Pays puis prenez à gauche en lisière du Bois de Macmont.



3 En sortant du Bois de Macmont, vous arrivez à proximité d'un carrefour, prenez la R.D.56 sur la gauche. Après avoir traversé le hameau de La Montagne, prenez à gauche le chemin des Fossettes pour redescendre sur Bouelles. 

4 En arrivant à Bouelles, continuez tout droit pour reprendre le chemin menant à votre point de départ.

LÉGENDE

 Départ de circuit

 Décor céramique

 Avenue Verte

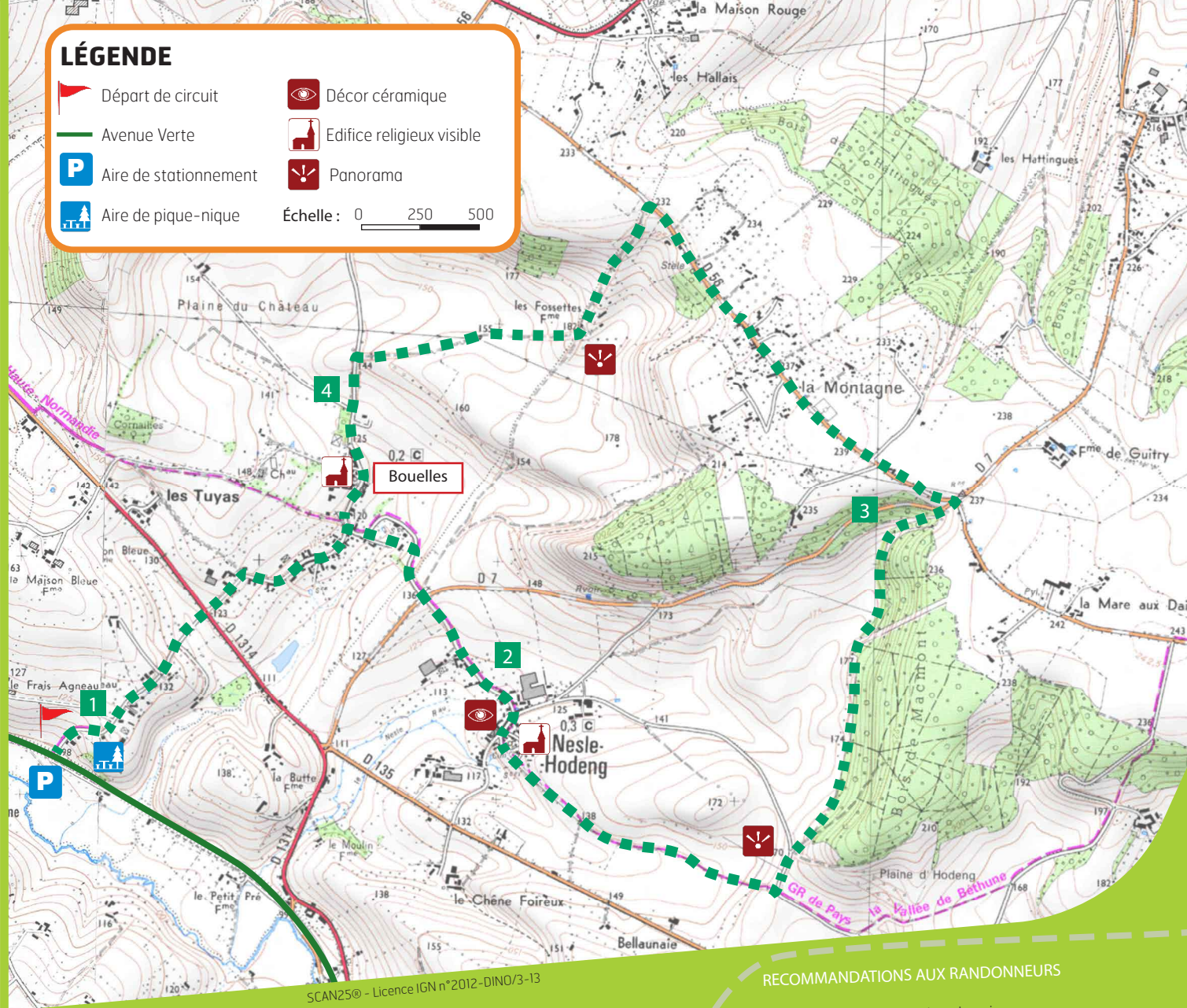
 Edifice religieux visible

 Aire de stationnement

 Panorama


 Aire de pique-nique

Échelle : 0 250 500





SCAN25® - Licence IGN n°2012-DINO/3-13

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit. Pour parcourir ce circuit, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur verte.

Balises du circuit

 Bonne direction

 Tourner à gauche

 Tourner à droite

 Mauvaise direction

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne vous écartez pas des chemins
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Tenez les chiens en laisse
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- Respectez la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT)
- Respectez le code de la route
- En période de chasse, soyez prudent
- En forêt n'allumez pas de feu